

LES RENDEZ-VOUS D'ATTAC 54

Café-Débat d'ATTAC 54

**Le mardi 11 mai à 20h,
à " l'Os et l'arête ".**

(en face du Vertigo, 10 rue de la Visitation, Nancy)

Les Agences Régionales de Santé

avec **Henri Oldache**, maître de conférences en droit et management public à l'Université Nancy II

ATTAC 54 sur les ONDES ...

Radio-Caraïb (90.7)

tous les lundis à 18 h.

Radio-Déclic (87.7 - 89.6 - 101.3)

le lundi: 12h et 18 h, le samedi à 10 h.

JEUDI-CINE d'ATTAC 54

**Le jeudi 27 mai à 19h30,
au Caméo Saint Sébastien.**

**L'encerclement, la démocratie
dans les rets du néolibéralisme**

(R.Brouillette, 2008)

<http://encerclement.info/>

Pour nous contacter :

Comité ATTAC-54

29 rue Guilbert de Pixérécourt, 54000
Nancy

Tél : 06 29 66 74 02 (répondeur)

Site : www.attac54.org

Courriel : attac54@attac.org

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE D'ATTAC 54

Elle aura lieu

le vendredi 7 mai à 20h

à l'UL CGT (17 rue Drouin).

**L' AG est ouverte à tous,
adhérents ou non .**

Au programme :

- Bilan des activités 2009-2010 et orientations.
- Organisation et fonctionnement du comité.
- Bilan financier et budget prévisionnel.
- Renouvellement du CA et du bureau.
- *Et pour finir "auberge espagnole"*

RÉUNION DES COLLECTIFS

- La prochaine réunion du **collectif transport** aura lieu le jeudi 6 mai à 20 h 30. Pour le lieu, contactez nous.
- La prochaine réunion "**village des services publics**" aura lieu le mardi 11 mai à 18h00 au local SUD PTT (19 rue Émile Bertin à Nancy).

D'autres infos sur les manifestations
sur Nancy et ses environs sur :

www.fsl-nancy.fr



LA LETTRE MENSUELLE DU COMITE ATTAC 54

mai 2010

FAIRE ENTENDRE LES EXIGENCES CITOYENNES SUR LES RETRAITES (APPEL ATTAC ET LA FONDATION COPERNIC)

**Le gouvernement français s'apprête à engager une nouvelle réforme qui
risque de porter un coup fatal au système de retraite par répartition en
jurant une fois de plus que c'est pour le sauver.**

Le bilan des réformes menées depuis 1993 est déjà catastrophique car toutes les dispositions prises (calcul sur les 25 meilleures années, indexation sur les prix et non plus sur les salaires des actifs, allongement de la durée de cotisation sous peine de décote...) ont déjà fait baisser le niveau des pensions d'environ 20 %. Elles ont aggravé les inégalités déjà fortes entre les pensions des hommes et des femmes. Le Conseil d'orientation des retraites (COR) prévoit que le taux de remplacement moyen - niveau de la retraite par rapport au salaire, passerait de 72 % en 2007 à 59 % en 2050. Cette dégradation continuera donc de frapper les actuels retraités et touchera également les générations suivantes.

Malgré ce bilan désastreux, le gouvernement veut aller encore plus loin en supprimant l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans en le portant à 62, voire 65 ou 67 ans, comme le demande le Medef, et en remettant en cause le calcul sur les six derniers mois d'activité des retraités du secteur public. Jumelées avec un nouvel allongement de la durée de cotisation pour obtenir une retraite à taux plein, ces mesures condamneraient à la pauvreté la plupart des futurs retraités, surtout les femmes et tous ceux et celles qui ont connu et connaîtront des périodes de chômage et de précarité importantes. Ce sont les salarié-es les plus jeunes qui subiraient les

effets cumulés de ces orientations au moment de partir à la retraite.

Le gouvernement et le patronat persistent à vouloir durcir les conditions de départ en retraite alors même que les entreprises continuent de se débarrasser des salariés âgés avant qu'ils aient acquis la totalité de leurs droits. Exiger que les salariés travaillent et cotisent plus longtemps, alors que l'âge moyen de cessation d'activité est de 59 ans, ne vise qu'à baisser le niveau des pensions. De plus, cette logique remet en cause la solidarité intergénérationnelle. Il n'y a aucun sens à augmenter l'âge de la retraite alors que le chômage de masse sévit pour les jeunes. Au lieu de voir dans la retraite par répartition une transmission perpétuelle et solidaire de la prise en charge d'une génération par la suivante, le gouvernement et le patronat, afin d'attiser la division, la stigmatisent comme un fardeau pour la seule génération à venir.

Le danger ne s'arrête pas là. Le COR dessine les contours d'une réforme pour remplacer notre système par un autre « par points » ou « par comptes notionnels ». Dans les deux cas, il s'agirait de ne plus avoir à assurer un taux de remplacement du salaire défini à l'avance et de faire de la variation du niveau des pensions le moyen d'équilibre financier des régimes. Cela aggraverait encore la baisse du niveau des pensions et contraindrait les salariés,

particulièrement les salarié-es pauvres et effectuant les travaux pénibles, à travailler toujours plus longtemps.

La vraie raison des mesures qui s'annoncent n'est pas liée à la démographie. La crise financière a provoqué une récession et donc une flambée des déficits publics. Les États continuent benoîtement à financer leurs déficits en empruntant sur ces mêmes marchés financiers qui ont provoqué la crise. Réduire ces déficits pourrait se faire par une taxation du capital. Mais les spéculateurs refusent évidemment cette solution, demandent que les États donnent des gages et exigent une réduction des dépenses publiques.

Une alternative à cette régression sociale existe pourtant. A moins de décréter la paupérisation des retraité-es, il est normal de couvrir les besoins sociaux liés à l'augmentation de leur part dans la population par un accroissement des prélèvements sur la richesse produite. Les déficits des caisses de retraite sont essentiellement dus au refus obstiné de le faire. Pourtant, le besoin supplémentaire de financement nécessaire aux retraites est réalisable puisqu'il a été chiffré en 2007 par

le COR entre 1 et 2 points de PIB jusqu'en 2050, à comparer avec la chute de la part de la masse salariale de 8 points au cours des dernières décennies et avec l'explosion correspondante des dividendes, qui sont passés de 3,2 % du PIB en 1982 à 8,5 % en 2007. Il est donc juste d'augmenter la part des salaires et des pensions dans la richesse produite en s'attaquant aux profits. Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers. C'est ce partage qui constitue le tabou à faire sauter, et non l'âge de départ. Il s'agit là d'un choix politique de justice et de solidarité.

La question des retraites pose celle de la société dans laquelle nous voulons vivre. Nous ne pouvons accepter la paupérisation programmée des futurs retraité-es, l'idéologie absurde du « travailler toujours plus » et la destruction des solidarités sociales. Nous souhaitons contribuer à une vaste mobilisation citoyenne (réunions publiques, appels locaux...) pour stopper cet engrenage.

Vous pouvez signer la pétition en ligne sur : <http://petition.exigences-citoyennes-retraites.net/>

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES : DES CHIFFRES QUE L'ON VOUDRAIT EFFRAYANTS

Les premiers chiffres du rapport du COR, loin de démontrer qu'une fatalité démographique ou financière pèserait sur nos retraites, démontrent, au contraire, que le financement de nos retraites ne dépend que du partage des richesses que la gauche et le mouvement social sauront imposer à la droite et au Medef.

Reprenons, le scénario C du COR, ce serait le plus pessimiste mais le plus « crédible » (allez donc savoir pourquoi) selon le Figaro.

1 – Le COR parle de « besoins de financement », c'est le Figaro qui titre sur le « trou » de nos régimes de retraites en 2050. Un besoin de financement, la différence d'un « trou » peut, par définition, être financé. Cela nous renvoie au partage des richesses : diminuer le montant des retraites en allongeant la durée de cotisation et en repoussant l'âge légal ou maintenir et améliorer ce niveau en augmentant progressivement la part patronale des cotisations retraites.

2 – Le COR estime que la productivité augmenterait de 1,5 % par an pendant 40 ans. Cela signifie donc que la productivité actuelle du travail serait multipliée par plus de 1,8 en 2050. Aussi le pétard dont nous menace le gouvernement est-il un pétard mouillé : « En 2010, il y a 1,8 cotisant pour 1 retraité ; il n'y en aura plus que 1,2 en 2050 et nous ne pourrions plus financer les retraites ». En effet, avec une multiplication par 1,8 de la productivité du travail en 40 ans, selon le chiffre du COR, les 1,2 cotisants de 2050 produiraient autant que 2,2 cotisants aujourd'hui et donc beaucoup plus que les 1,8 du gouvernement. La question se ramène donc à savoir si ce sont les retraités ou les actionnaires qui profiteront de la part de l'augmentation de la productivité du travail qui devrait, dans un régime de retraite par répartition, revenir au financement des retraites.

3 – Le COR estime qu'en 2050, le « besoin de financement » de nos régimes de retraites serait de 115 milliards d'euros (constants, une fois l'inflation neutralisée). Il précise surtout que ces 115 milliards d'euros représenteront 3 % du PIB de 2050. Ce qui veut dire (il suffit de faire une règle de trois) que le PIB en 2050 serait supérieur à 3 800 milliards d'euros. Le PIB annuel est aujourd'hui d'un peu plus de 1 900 milliards euros. Selon les chiffres du COR, ce PIB devrait donc doubler en 40 ans et augmenter de 1 900 milliards d'euros. A qui peut-on faire croire qu'il serait difficile, dans ces conditions, de trouver 115 milliards du COR pour financer nos retraites ? Une fois ce financement assuré, il resterait encore 1 785 milliards d'euros pour financer l'augmentation des salaires directs, l'assurance maladie, la réduction du temps de travail, l'investissement public,

les investissements privés productifs... A une condition, là encore, c'est que les actionnaires ne captent pas à leur profit, comme le prépare la contre-réforme du gouvernement Sarkozy et du Medef, la part de richesse qui devrait servir à financer nos régimes de retraites.

4 – Le COR retient le chiffre de 7 % de chômage à partir de 2020. Le chiffre précédent était de 4,5%. Quel aveu de l'impuissance des politiques néolibérales à nous sortir du gouffre du chômage de masse ! Là encore, c'est la façon dont s'effectuera le partage des richesses qui décidera s'il faut financer les créations d'emplois ou les spéculateurs.

Le Medef, trouvant sans doute que 115 milliards d'euros en 2050, cela faisait chic, avance le chiffre d'un « déficit cumulé » qui atteindrait 2 600 milliards d'euros en 2050. Il est vrai que Laurence Parisot voit des centaines partout... Ce chiffre est repris, sans le moindre recul, par certains grands médias. Pourquoi, diable, le Medef n'a-t-il pas calculé « le déficit cumulé » en 2100 ? Cela aurait eu une autre allure.

Le Medef a cependant raison sur un point : il n'est plus possible de continuer comme avant. Il est urgent que les ressources des régimes de retraite augmentent. Comment penser, sans cela, pouvoir faire face à l'augmentation réelle (même si elle est éloignée des fantasmes de Mme Parisot) du nombre de retraités d'ici 2050 sans diminuer le montant de leurs retraites ? Il faut pour cela augmenter les cotisations retraites patronales et élargir leur assiette. Ce n'est pas aux salariés (ils l'ont trop fait) de se serrer la ceinture, mais bien aux actionnaires.

Jean-Jacques Chavigné